

LE SENS DES CARTES

Matthieu Chaney



raconter la vie

Être technicien forestier territorial à l'Office national des forêts.

[Témoignage recueilli par Pauline Miel.]

Service public

Je suis attaché à la notion de service public. Pour cela, je suis prêt à faire des efforts (et pas mal d'heures supplémentaires), par passion et engagement. C'est un moteur puissant, mais qui peut parfois caler. Le sens de l'intérêt général et la conscience professionnelle, voilà de bons guides de gestion à long terme de la forêt. C'est un patrimoine qui demande une vision la plus indépendante possible des contraintes marchandes ou conjoncturelles. L'Office national des forêts (ONF) devrait offrir cette garantie en tant que service public national. Je suis en tout cas heureux de participer à une longue chaîne de forestiers. Pour avoir souvent utilisé des archives sur des travaux datant de plus d'un siècle, et travaillé sur les ouvrages qui en subsistent aujourd'hui, je les trouve particulièrement émouvants, en plus d'être souvent spectaculaires. Ces opérations ont été engagées dans des perspectives qui dépassaient largement une vie humaine. Mais aujourd'hui, alors que l'espérance de vie n'a jamais été aussi longue, et que les outils pour assurer la pérennité de l'information n'ont jamais été aussi puissants et accessibles, je suis affligé de voir le manque de vision à long terme et de continuité dans nos méthodes de travail.

Au nom de l'utilité publique, l'État a acquis des dizaines de milliers d'hectares de terrain en montagne. Cela s'est souvent fait dans la douleur, mais le but était de lutter contre les risques naturels. Ici par exemple, dans le vallon du Fournel, la majorité du versant nord est une forêt domaniale, acquise de cette façon. Au départ, le pâturage y fut interdit, et de lourds travaux de correction menés sur le torrent pour calmer ses crues.

On y trouve aussi une espèce rare et emblématique : le chardon bleu, ou reine des Alpes, une très belle ombellifère (on dit maintenant apiacée). Elle n'est connue que dans quelques secteurs des Alpes, du Jura et des Carpates. C'est une espèce protégée au niveau national, et comme c'est ici la plus grande population connue, ce statut est primordial pour empêcher la

cueillette. Un panneau avec une photo en période de floraison sera bientôt installé pour informer les promeneurs, et même les glaciéristes qui viennent en hiver pour les cascades de glace réputées du secteur.

Quand l'État a acquis ici des terrains pour la correction du torrent, c'était très souvent de minuscules parcelles privées appartenant à des propriétaires récalcitrants. L'entreprise a pris plusieurs années au début du XXe, pour aboutir à une fine dentelle entourée de confettis, un vrai casse-tête foncier. Pourtant, à l'époque ces terrains domaniaux ont été systématiquement délimités par des bornes en pierre gravées et numérotées (plus de 600 !). Le tout a été reporté sur des plans d'une grande précision. Nous devons veiller à conserver ces limites, qui sont parfois effacées ou détruites. Mais la mauvaise conservation des plans d'origine, et la constitution de nouveaux plans informatisés parfois très imprécis rend ce travail difficile, pour moi comme pour les ouvriers qui doivent entretenir ces bornes. Un comble quand on connaît les outils cartographiques d'aujourd'hui, dont n'auraient même pas osé rêver nos prédécesseurs. Nous devrions nous atteler à ce travail rigoureux afin d'avoir une image fiable des limites de nos forêts, d'autant plus qu'il y a toujours eu de bons géomètres à l'ONF. C'est en tout cas un sujet qui me tient à cœur.

À propos de prédécesseurs, une autre entreprise d'envergure peu connue a été menée par l'État aux XVIIIe et XIXe siècles. Il s'agissait d'établir la carte de France, que l'on appellera carte d'État-major, et pour cela de faire une triangulation précise des points topographiques remarquables. Des officiers géographes ont donc gravi de nombreux sommets pour y faire des visées, en réalisant des premières, complètement oubliées depuis. On date par exemple la première du Viso de 1861, alors qu'il avait déjà été gravi en 1750 ! De même, on a fêté en 2014 les 150 ans de l'ascension de la Barre des Écrins, le sommet du massif, mais la véritable première date de 1853, et non de 1864.

La forêt comme lien humain et social

Un des enjeux principaux de l'ONF ici est de redevenir visible, d'être reconnu. Le public identifie bien le Parc national des Écrins, mais il ne soupçonne pas l'existence de terrains domaniaux en son cœur. Pourtant c'est bien la création par les Eaux et Forêts, au début du XXe siècle, de trois

immenses forêts domaniales entre Isère et Hautes-Alpes qui en est à l'origine. On a longtemps appelé ce territoire le Parc domanial du Pelvoux, le noyau historique du Parc actuel. De nombreux sommets (dont la Barre des Écrins, point ne culminant) et les grands glaciers sont donc en domanial, ainsi que plusieurs refuges du Club Alpin Français.

Dans la forêt domaniale de Pelvoux, la protection du milieu naturel et l'accueil du public sont prépondérants, et c'est l'ONF qui assure l'entretien des sentiers. Certains sont massivement fréquentés en été, et donnent accès aux refuges. Mon rôle principal est de bien connaître l'état des sentiers, mais aussi des passerelles franchissant les torrents ou des mains courantes installées dans les sections les plus escarpées, où toute chute serait fatale... Je dois chaque année prescrire, encadrer et contrôler les travaux d'entretien et de maintenance. En cas de dégâts après une crue ou une avalanche, je dois estimer les travaux nécessaires puis convenir des interventions avec l'agence travaux, parfois en urgence. Ce sont des questions de responsabilité assez compliquées, mais peu visibles. Nous informons le public sur notre histoire et nos actions par un panneau à l'entrée du Parc.

Dans les autres forêts du Briançonnais, moins atypiques, la principale caractéristique est le mélèze, très répandu et emblématique. Un des problèmes qu'il pose aux forestiers est son incapacité à se régénérer naturellement sous lui-même. Pour l'aider, il faut décapier la terre végétale pour créer les conditions favorables aux graines, sans concurrence. Mais après ces travaux le terrain n'est pas beau à voir et le public a du mal à l'accepter. L'information est nécessaire.

Une autre spécificité dans les Alpes du Sud, c'est la gestion du pâturage, spécialement dans les mélézins, où l'herbe est abondante. C'est dérogatoire car les terrains forestiers ne sont pas dédiés aux pâturages. Cela demande donc un encadrement précis qu'il faut faire accepter. Le forestier doit dire où et comment le pâturage est possible, ce qui est loin d'être évident, surtout quand il faut revenir sur d'anciennes habitudes. C'est une mission à la fois technique et réglementaire.

Une part importante de notre activité, stratégique pour les habitants, concerne les coupes d'affouages. Il s'agit d'un droit d'usage ancestral qui

permet aux habitants d'une commune de disposer chaque année d'un peu de bois, essentiellement pour le chauffage. C'est un choix de la commune propriétaire, qui peut aussi vendre une partie de son bois, le tout sous le contrôle du gestionnaire forestier. Dans le cas de l'affouage, le bois ne fait pas l'objet d'un commerce, c'est un circuit court par excellence. Ce droit d'usage est d'une grande sensibilité sociale, comme pour la chasse. On n'y touche pas à la légère, même si cela nous prend pas mal de temps par rapport aux coupes vendues.

Avalanches et électricité

Dans le cadre des missions d'intérêt général confiées à l'ONF, nous réalisons l'enquête permanente sur les avalanches (EPA). Dans toutes les Alpes et les Pyrénées les couloirs d'avalanches importants sont répertoriés et doivent faire l'objet d'un suivi, soit permanent, soit intermittent. Le mieux est de pouvoir observer le site juste après un départ d'avalanche pour rédiger un avis décrivant les conditions du déclenchement, les caractéristiques de la neige, les dimensions du dépôt, les éventuels dégâts, etc. Dès les premières chutes de neige il faut être très vigilant, ne rien loucher. Ce suivi des avalanches est une de mes missions, mais je ne suis pas artificier. Je travaille en relation avec le RTM (Restauration des terrains en montagne) qui contrôle les avis des techniciens forestiers et aussi en liaison avec l'IRSTEA, un établissement scientifique issu notamment du Génie Rural des Eaux et Forêts, et qui a toujours eu des liens forts avec l'ONF.

Dans un tout autre domaine, l'ONF est concerné en ce moment par un projet de lignes à très haute tension, porté par Réseau de Transport d'Électricité (RTE). Ces lignes touchent la Haute Durance et traversent beaucoup de forêts domaniales et communales. Mais nous n'avons pas eu d'avis à donner, l'opération ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Toute intervention en forêt devant être faite sous notre contrôle, pour l'installation de ces ouvrages, il faut signer des concessions, indemniser les propriétaires et veiller aux choix d'implantations. Cela conduit ensuite à des coupes d'emprise pour les accès, les lignes et les pylônes, car il ne peut rester d'arbres à proximité des câbles. Il s'agit donc d'abattre les bois, de les cuber, de les valoriser. Le bois peut être acheté par l'exploitant qui fait la

coupe, laissé à la disposition du propriétaire ou parfois être abandonné sur place s'il est vraiment inaccessible. Chaque agent forestier est en charge du suivi des exploitations qui se font sur son triage. Pour mettre en place les pylônes, il a fallu créer des accès pour les engins et les matériaux. RTE a décidé de créer ces accès sans les distraire du régime forestier, et s'engage donc à les refermer après usage, sauf si nous jugeons qu'il est préférable de les conserver pour la gestion forestière. Les lignes traversant de grandes surfaces, cela a fatalement conduit à toucher des espèces protégées. Dans ces cas-là, la règle est théoriquement d'éviter à tout prix la destruction, de la réduire si elle est inévitable, et enfin de la compenser. Le porteur de projet doit alors proposer des actions favorables à l'espèce, sous le contrôle des services de l'État. Ce n'est pas toujours facile à trouver.

Dans le Bois de France, où a eu lieu un des plus grands feux de forêt des Hautes-Alpes, en 2003, nous faisons des opérations de reboisement à visée pédagogique avec les écoles maternelles et primaires de l'Argentière.

Bureau vs terrain

Je devrais être plus souvent en forêt. J'ai vraiment un sentiment de responsabilité vis-à-vis de mon triage et je déplore le temps passé au bureau au détriment du terrain. Au bureau, il s'agit essentiellement de tâches administratives : préparation et suivi comptable des travaux et des coupes, communication, courrier, inventaires et bilans en tous genres. Une bonne part de ces opérations se fait via des logiciels dédiés, plus ou moins adaptés. Pour les coupes, il y a toujours une part de bureau et une part de terrain. Ça commence avec la préparation du martelage, et se termine avec le traitement des données brutes en fin d'opération. Mais pour moi, c'est bien la désignation des tiges sur le terrain qui est l'acte essentiel, le symbole du métier de forestier. Le martelage condense en un seul geste presque tous les enjeux de la gestion forestière, c'est lourd de sens, même si l'on se demande s'il est toujours apprécié à sa juste valeur.

Avant

J'ai d'abord vécu à Grenoble. J'ai connu dès quatre ou cinq ans le massif du Pelvoux, qui fait maintenant partie de mon triage ! J'y venais en vacances, j'ai grimpé très tôt ici. Ensuite j'ai passé trois ans à Istanbul puis j'ai fait mes

dernières années de lycée et mes études à Paris. Après un bac scientifique, j'ai fait une année de prépa bio, puis continué en biologie et écologie (plutôt végétale) à la fac où j'ai passé ma maîtrise. J'ai ensuite intégré la formation d'ingénieur forestier de l'ENGREF à Nancy, l'école forestière française historique. J'en suis donc sorti avec un diplôme d'ingénieur forestier, avant de prendre une année sabbatique, essentiellement pour voyager.

Mon premier travail fut d'animer une charte forestière de territoire dans les Alpes de Haute Provence. C'était avant tout un travail de dossiers, d'animation, de contacts avec les élus, et en tant qu'ingénieur, j'ai senti que c'était ce qui m'attendait ailleurs aussi. Moi, je voulais faire un métier de terrain. J'ai donc passé le concours de garde de Parc national – que je n'ai pas eu parce que « trop diplômé » – et le concours de Technicien Supérieur Forestier de l'ONF – que j'ai eu. Je n'ai pas valorisé mon diplôme et ma formation d'ingénieur de façon conventionnelle, mais j'ai choisi le terrain. Les études, je les avais faites par goût plus que par calcul, en ayant la chance de n'avoir pas de problèmes financiers. Je n'avais pas de plan précis en étudiant la biologie, l'écologie et l'ingénierie forestière. Mais finalement, la formation d'ingénieur forestier était très appliquée et c'est exactement ce qui m'est nécessaire pour la gestion forestière polyvalente que l'on attend de nous. D'autre part, je trouve très intéressant le fait de ne pas commencer par le haut : pour bien connaître un domaine il est bon d'en avoir connu différents niveaux, ça me semble plus pertinent. Et mon métier me plaît.

Avant ce poste de technicien forestier j'ai été technicien territorial RTM en Isère pendant sept ans. Pour un premier poste à l'ONF, c'était une chance, j'ai beaucoup appris en génie civil et en ouvrages d'art. Je me suis aussi formé sur les phénomènes naturels, notamment la neige et les avalanches. Mais le technicien RTM doit aller surveiller « ses » torrents dès qu'il y a un orage (qui tombe généralement en plein week-end, plutôt de nuit), c'est plus cool d'être technicien forestier.

Cet été j'ai passé une semaine de vacances sans sortir de ma domaniale, pour y faire de l'alpinisme, en dormant en refuge. Je travaille ici depuis bientôt trois ans et j'avoue que lorsque l'on m'a proposé d'ajouter la domaniale de Pelvoux au poste, cela a emporté ma décision. Revenir à titre professionnel sur les sentiers et les montagnes où j'avais fait, enfant, mes

premiers pas d'alpiniste, ça ne se refuse pas. En forêt communale de l'Argentière il y a quelques classiques de ski de randonnée, que je pratique maintenant exclusivement, hors station. Montée en peaux de phoque, descente en toute neige, il faut aimer un peu l'effort.

Je vais de moins en moins à Paris, une ville que je connais pourtant bien, où j'ai de la famille et des amis. Pendant longtemps, je m'y sentais encore presque parisien, à l'aise, mais là je m'y sens de plus en plus provincial, rural. Ça me convient.